



Le p'tit Koetzinguais

N°35 : Mai 2024



Bye bye avril, hello le joli mois de mai.

On quitte la cuisine pour les barbecues improvisés au jardin en famille ou avec des amis. On profite des jours fériés et des rayons de soleil, un avant goût des vacances qui se profilent à l'horizon.



Le P'tit koetzinguais fête ses 3 ans

Toute l'équipe de la rédaction est contente de vous retrouver chaque mois. Nous espérons qu'il en soit de même pour vous et que vous prenez plaisir à lire nos articles.



Information Importante

Invitation de votre maire Laurent Sutter

Voilà trois ans déjà et même un peu plus que j'ai le grand honneur d'administrer la commune depuis que vous, mes chers concitoyennes et concitoyens, m'avez donné cette chance en m'élisant ainsi que mon équipe en juillet 2020.

Que le temps passe vite ! Que de projets lancés depuis et aboutis pour certains, que de moments intenses à œuvrer pour le bien du village, des hauts, quelques bas bien sûr !

Mais aujourd'hui l'horizon s'éclaircit, les finances sont en voie d'assainissement, les efforts durement consentis portent enfin leurs fruits !

C'est pourquoi, entouré de mon équipe, je souhaite partager avec vous les efforts de ce travail collectif effectué pour le bien commun.

J'ai le grand plaisir de vous inviter à une RÉUNION PUBLIQUE

le Vendredi 14 JUIN 2024

à 20h à la salle polyvalente Édouard Kessler où vous sera présenté un bilan de mi-mandat, moment suivi d'un Pot de l'Amitié.

Nous profiterons de cette soirée d'échanges pour inviter les nouveaux habitants du village à rencontrer l'ensemble de la population.

Je vous attends nombreux et me réjouis d'avance de cette rencontre !

Votre Maire Laurent Sutter.



ETAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

75 ANS



Mme Marie-Madeleine
SCHNEIDER
30 mars 1949

92 ANS



Mme Georgette KELLER
04 Avril 1932

NOCES D'OR



Angela et Daniel POTEK
05 Avril 1974

À noter

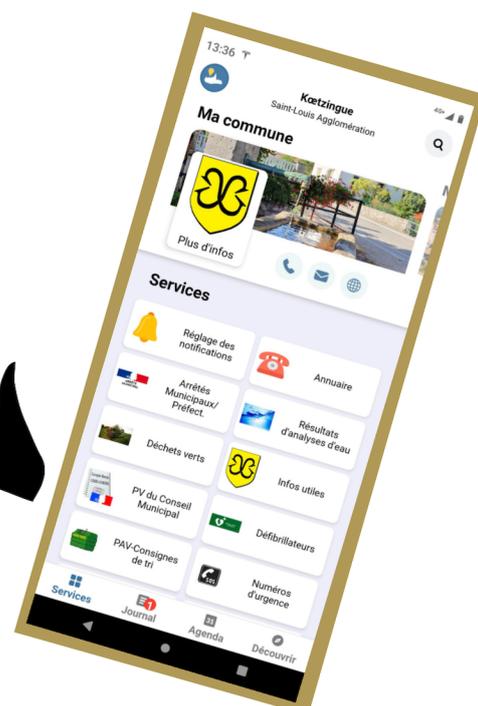
- 20 mai 2024 : Passage de la course de relais "SPROCH RENNER" sur notre ban communal
- 25 mai 2024 : **Journée citoyenne**
- 22 juin 2024 : Feu de la St-Jean, Fête du "Krappa Obba"



RAPPEL : ACHAT GROUPE DE FUEL

Un groupement d'agriculteurs vous propose l'achat du fuel à prix préférentiel. N'oubliez pas de leur donner votre bon de commande (déjà dans vos boîtes aux lettres)
avant le 15 juin 2024

Retrouvez toutes les informations de la commune en téléchargeant l'application INTRAMUROS.



NOS ASSOCIATIONS



L'association le Koetz' tient à féliciter l'heureux gagnant de la tombola de Pâques 2024 : il s'agit de André Kelbert. L'œuf en chocolat fabriqué par la Maison Bahlinger pesait 1.306kg. André le gagnant a trouvé le poids avec 1g d'écart. Nous leur souhaitons une excellente dégustation en famille de ce délicieux chocolat.

'S DORFHUS

2eme édition de troc plantes

C'est par un soleil radieux et printanier que ce samedi 6 avril 2024 a eu lieu la deuxième édition de troc plantes dans la cour du Dorfhfus.

On s'affaire et sur les tables on peut trouver plants de cassis, chèvrefeuille, fraisiers, christophines, cactus, plants de tomates de Guyane, menthe, raifort, valériane, zinnias, pois de senteur....

Il y a une belle diversité d'espèces et de graines au troc plantes de Koetzingue. À l'initiative de cette deuxième saison de troc plantes, Véronique PFLIMLIN, de l'association 'S Dorfhfus et de quelques uns de ses membres.

Les passionnés de jardinage se sont échangés de précieux conseils.

Véronique regrette un manque de semis en raison de la date un peu tôt dans la saison !

Un petit déjeuner avec du kougelhopf maison, thé, café était proposé et des livres et revues offerts par le 'S Dorfhfus.

À ne pas douter ce beau moment de partage sera reconduit en 2025 de préférence le dernier week-end d'avril pour pouvoir proposer davantage de semis sur les tables.

A l'année prochaine !



LA RÉUNION DES ÉLUS

- 21/02/24 : Conseil communautaire SLA (Saint-Louis Agglomération) - Gilbert Bernascone
- 12/03/24 : Réunion eau SLA (Saint-Louis Agglomération) - Gilbert Bernascone
- 27/03/24 : Conseil communautaire SLA (Saint-Louis Agglomération) - Gilbert Bernascone
- 03/04/24 : Réunion bilan annuel de la gendarmerie de Sierentz - Bertand Jehl
- 09/04/24 : Réunion Brigade verte - Bertand Jehl



Numéros surtaxés et abonnements internet :

Attention aux pièges

J'évite les mauvaises surprises sur ma facture de téléphone



DG CCRF
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Les bons réflexes

1 Attention aux numéros inconnus. Je reste toujours vigilant et j'applique les deux mots d'ordre quand je ne connais pas un numéro ou lorsque je navigue sur internet :

#jenediquepas
#jenerappellepas !

2 Si j'ai un doute sur un numéro que l'on m'invite à rappeler : je consulte l'annuaire inversé sur www.surmafacture.fr pour connaître le service et le prix.

3 Je me protège en activant l'option de blocage des appels vers les numéros surtaxés, auprès de mon opérateur téléphonique.

4 J'apprends à reconnaître la signalétique tarifaire des numéros surtaxés :

- vert = gratuit
- gris = prix d'un appel normal
- violet = numéro surtaxé

Quand j'appelle un numéro surtaxé, l'appel doit toujours débuter par un message d'information tarifaire.

Comment reconnaître un numéro surtaxé ?

Les numéros surtaxés font partie des numéros spéciaux ou courts utilisés par les professionnels pour fournir des services (météo, voyage, annuaire, etc.).

Les 3 types de numéros pouvant être surtaxés sont :

→ Les numéros spéciaux à 10 chiffres commençant par **081**, **082** ou **089**

→ Les numéros courts à 4 chiffres commençant par **10** ou **32 à 39**

→ Les numéros courts à 6 chiffres commençant par **118**

Le coût de l'appel vers un numéro surtaxé est prélevé directement sur ma facture téléphonique.

Les services clients doivent être joignables sans passer par un numéro surtaxé.

Comment déjouer les pièges ?

Attention aux SMS ou messages sur mon répondeur

Je peux recevoir un appel, un SMS ou un message sur mon répondeur d'un numéro commençant 06, 07 ou 09, 01, 02, 03, 04 et 05, me demandant de rappeler un numéro ou de cliquer sur un lien sous prétexte :

- d'urgence
- de gain attractif
- de démarches administratives
- de colis à retirer...

Message de 06 66 66 66 66

Vous avez un colis, appelez le 0825...

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification en consultant l'annuaire inversé : www.surmafacture.fr.

Attention sur internet au « Click to Call » (cliquer pour appeler)

En faisant une recherche sur Internet (médecin, vétérinaire, administration, etc.) on peut me proposer de cliquer sur un numéro pour appeler directement.

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification. Toutes les informations pratiques sur les numéros spéciaux sont disponibles sur le site www.surmafacture.fr.



Attention aux abonnements Internet+

En naviguant sur Internet, je peux cliquer, sans faire attention, sur un bouton qui m'abonne à un service payant. Cela peut arriver à la suite de nombreux clics qui réduisent ma vigilance.

Le coût sera prélevé directement sur ma facture téléphonique grâce à Internet+, la solution de paiement proposée par les opérateurs téléphoniques.

Elle permet de régler des services digitaux (VOD, musique, jeux,...) sans fournir ses coordonnées bancaires en étant prélevé directement sur sa facture téléphonique. Je peux être facturé jusqu'à 300 € / mois pour plusieurs abonnements Internet+.



L'inspiration du mois



“Une journée sans rire est une journée perdue”

Charlie Chaplin



Carnaval à l'école

Mardi 13 février 2024, c'était Mardi-Gras. Les élèves sont venus déguisés à l'école. Ils ont préparé et dégusté d'excellentes crêpes. Bravo à tous pour vos superbes déguisements !



Pâques à l'école

Jeudi 28 mars, les enfants de PS, MS, GS et CP ont pu trouver leurs paniers de Pâques remplis de chocolats. Ils ont aussi partagé un lapin en chocolat pour le goûter. Merci Lapin de Pâques !



Les dernières nouvelles de l'École RPID Magstatt-le-Haut, Magstatt-le-Bas, Koetzingue



Vendredi 22 mars 2024, les élèves ont suspendu leurs réalisations plastiques sur le thème « Faire des bulles » dans les différentes cours de l'école à Magstatt-le-Haut, à Magstatt-le-Bas et à Koetzingue à l'occasion de la traditionnelle Grande Lessive. Bravo aux artistes !

En arrivant à l'école le matin, les enfants ont fait des bulles éphémères de savon/ d'eau dans les cours de récréation. Voici quelques étendages photographiés :



Résumé des conseils municipaux

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est consultable en Mairie



Conseil municipal du 22 février 2024

- Urbanisme : présentation des dossiers déposés depuis le dernier conseil municipal.
- Autorisation du financement et du lancement de l'étude de chaufferie centralisée : le conseil mandate le Maire pour la réalisation d'une étude de chaufferie centralisée pour plusieurs bâtiments communaux et le dépôt de dossiers de subvention.
Approbation par 13 votes pour et 2 abstentions
- Prise en charge de la rémunération de la secrétaire de l'Association Foncière : le conseil municipal approuve la prise en charge de la rémunération de la secrétaire de l'Association Foncière et sa refacturation à l'Association Foncière.
Approbation à l'unanimité
- Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables à Koetzingue : les conseillers définissent les zones à prioriser pour le développement des énergies solaires, photovoltaïques et géothermiques.
Approbation par 14 votes pour et 1 abstention
- Acceptation d'un chèque de Groupama pour un remboursement de sinistre.
Approbation à l'unanimité
- Autorisation de confier au Centre de Gestion la mise en œuvre, par convention, du dispositif de signalement et de traitement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral, de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et des menaces ou tout acte d'intimidation.
Approbation à l'unanimité

Divers et informations

Santé - Monsieur le Maire informe que la mairie de Sierentz a engagé le Cabinet ACSANTIS pour réaliser une étude sur la problématique de santé sur le secteur.

Enquête publique sur le projet de déclassement du chemin rural dit « Bruchweg » du domaine public - Sans opposition, le chemin a été déclassé. Plusieurs remarques ont été formulées quant à une éventuelle indemnisation de l'Association Foncière.

Entretien des peupliers suite aux tempêtes

Le maire précise que suite à une tempête plusieurs peupliers sont tombés sur une parcelle communale proche de Zaessingue. D'autres peupliers menaçants ont du être coupés pour être vendus pour plaquettes. Le maire remercie les élus en charge de cette action.

Destruction de Saule Têtard sur une parcelle communale

Le Maire remercie les élus et l'agent technique pour leur travail de taille des saules têtards, mais il déplore la volonté manifeste de destruction d'un saule têtard par le feu et une tronçonneuse. La Brigade verte est intervenue et un procès-verbal a été déposé en gendarmerie. Une discussion s'en suit.

Association ASLK – Résultat du contrôle électrique SOCOTEC et clefs du Clubhouse

Monsieur le Maire voulait voir ce point avec Monsieur HEINIS, qui est absent. Il précise qu'il verra directement avec lui.

Nuisance sonore et plainte – Mr le Maire annonce qu'il reçoit des plaintes concernant le bruit de la porte de l'écurie de Mr ARBEIT et demande à celui-ci de faire le nécessaire pour que cette nuisance cesse. Mr ARBEIT prend note de la demande.





BIEN VIVRE A KOETZINGUE : quelques règles...

Nous vous rappelons que les tondeuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés de 8H à 12H et de 13H30 à 19H les jours ouvrables et leurs usages sont interdits les dimanches et jours fériés

Rappel des jours fériés : Mercredi 8 mai / Jeudi 9 mai / Lundi 20 mai / Jeudi 15 Août

UNE DEUXIEME VIE POUR VOTRE ANCIEN ORDINATEUR

Bien souvent, les ordinateurs obsolètes ou défectueux encombrant les caves alors qu'ils pourraient être encore très utiles. Avec l'Association des Maires du Haut Rhin et les Clubs Lions du Sud-Alsace, faites un geste pour l'environnement et participez à une opération solidaire !



Jusqu'au 1er septembre, les ordinateurs seront collectés dans les mairies pour être remis aux Lions Clubs.

Les plus récents seront révisés et immédiatement redonnés à des associations ou à des particuliers dans le besoin.

Les autres seront démontés par les Lions Clubs et bénévoles et les matériaux seront revalorisés.

Et cela en toute sécurité concernant les données personnelles, puisque les disques durs qui n'ont pas été retirés seront détruits par une entreprise agréée.

La mairie de Koetzingue participe à l'opération et vous donne rendez-vous pour recevoir vos ordinateurs les mardis de 16h à 18h et les jeudis de 18h à 19h – à la mairie de Koetzingue.

LOT DE BOIS A VENDRE

Il reste trois lots de fonds de coupes à vendre (voir plan ci-dessous) :

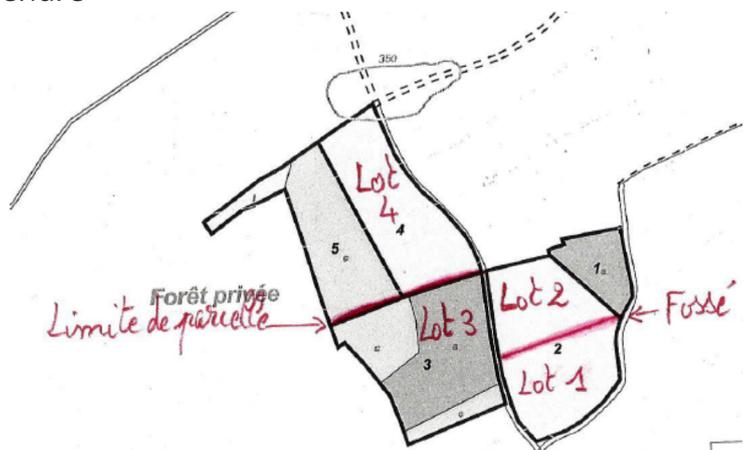
- Lot 2
- Lot 3
- Lot 4

Cinq stères par lot

10€/stère

Veuillez contacter la mairie pour plus d'informations

Tél : 03 89 81 52 72



VOTRE RENDEZ VOUS "ZÉRO DÉCHET"

Ce mois-ci : réalisez votre propre lessive vous-même !

Pour cela,

- Diluer 100 gr de bicarbonate de soude dans 1 litre d'eau très chaude dans un saladier.
- Dans un autre récipient, diluer 200 gr de savon noir en pâte de la droguerie écologique ou du savon neutre liquide dans 1 litre d'eau très chaude.
Mélanger sans faire mousser.
- Rajouter 100 gr de cristaux de soude en cas d'eau calcaire ou 50 gr en cas d'eau douce et mélanger. Il est possible de mixer avec un mixeur électrique. Rajouter le litre d'eau qui contient le bicarbonate. Mixer à nouveau.
- Rajouter 30 gouttes d'huile essentielle de votre choix, bien mélanger, transvaser dans un bidon et étiqueter.



Cette lessive au savon est très liquide, il ne faut cependant pas tomber dans le travers d'en mettre beaucoup, vous pouvez en mettre entre 100 ml et 150 ml en fonction du linge pour une machine de 5 à 6 kg.



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

Saint-Louis Agglomération est propriétaire et gère la pépinière d'entreprises de Schlierbach. La pépinière propose de l'immobilier d'entreprise à tarifs évolutifs à destination de créateurs d'entreprise immatriculés depuis moins de 4 ans.

L'espace Entreprises La Pépinière possède plusieurs locaux disponibles à la location :

- les ateliers de 220m² sous télésurveillance composés d'un hangar de 140 m² avec porte sectionnelle ; d'une mezzanine de 62 m² ; d'un bureau de 18 m² meublé
- les bureaux de 15 m² sous télésurveillance meublés (bureau, armoire et chaise)

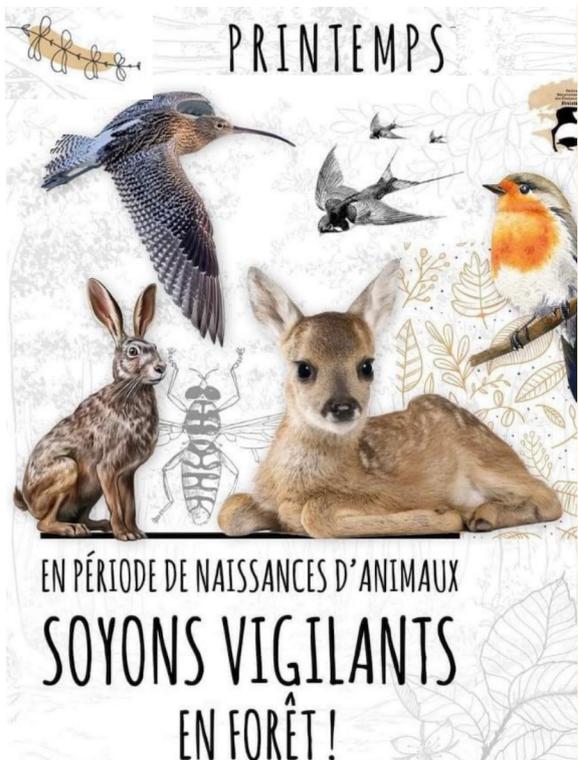
Ces biens sont exclusivement réservés à des créateurs ou repreneurs d'entreprises pour une durée d'hébergement maximum de 4 ans. La sélection des candidatures se fait sur dossier.

Le loyer est progressif, à partir de 350 € charges comprises pour un bureau et 1068€ charges comprises pour un atelier.

Les entreprises hébergées bénéficient également de l'usage de locaux communs (salle de réunion, cuisine, vestiaires etc...), de services communs (fibre optique comprise dans les charges, reprographie, etc...) Les activités recevant du public ne sont pas acceptées.

Pour tout renseignement, merci de contacter Cindy MAURER 07 61 18 08 39 maurer.cindy@agglo-saint-louis.fr
<https://www.pepiniere-entreprises-3f.fr/>





SI VOUS TROUVEZ UN FAON EN FORÊT, NE LE TOUCHEZ PAS !

MÊME SI VOUS LE VOYEZ SEUL, IL N'EST PAS ABANDONNÉ.

LES PREMIERS JOURS DE SA VIE, SA MÈRE LE LAISSE À L'ABRI, DANS LES FOURRÉS CAR ELLE VA CHERCHER DE LA NOURRITURE POUR POUVOIR L'ALLAITER.



TENONS LES CHIENS EN LAISSE !

- RESTONS SUR LES CHEMINS ET LES SENTIERS FORESTIERS.
- NE TOUCHONS PAS LES ANIMAUX.

Pour rappel : tenir son chien en laisse est une obligation du 15 avril au 30 juin en dehors des allées forestières

BIENVENUE A



Cyril
ERARIO



*Les P'tit Kœtzinguois sont réalisés par Armelle MONA, Sylvie SUTTER, Gladys ROGARTH, Jean-Marc GUIDEMANN et Isilda LIEBY
Edités et imprimés par la mairie de Koetzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.*

